

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

**COMMUNE DE TROOZ**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Réunion des groupes de travail  
GT Economie, thématique des circuits courts  
1er décembre 2015, 20h00  
Rue de la Fenderie, 1, 4870 Trooz**

---

**Présents** : O. BALTUS, P. HAOT, C. MARCK, Y. MATZ, E. VENDY, N. PIROTTIN, H. HAMENDE, S. CHARLES, R. KONINCKX, B. DE WALQUE

**Intervenants** : J. THOUET (asbl de Bouche à oreilles, projet Li Cramignon)

**Excusés** : A. DEGEE, D. DE TEMMERMAN

**GREOA** : A. BARTHELEMY, A. LEUSCH

**1. Introduction**

Lors de cette soirée, les citoyens recevront une information sur les circuits courts. Sur la base des informations apportées et de la discussion qui s'en suivra, l'objectif de la réunion est de dégager des idées d'actions et/ou de projets qui pourraient être réalisés dans le cadre du PCDR.

**2. Présentation du projet « circuits-courts » de Li Cramignon (asbl de Bouche à oreille)**

Mme Thouet présente, à l'aide d'une présentation Power-Point (ci-jointe), ce qu'est un circuit-court ainsi que les activités menées par le groupe d'animation, de réflexion et d'information « Li Cramignon ».

Le projet « Circuits-Courts » de Li Cramignon, est un projet d'économie sociale, de sensibilisation à une consommation équitable respectueuse de notre santé et de l'environnement, de soutien d'une agriculture paysanne dans notre région. Li Cramignon est aussi une plate-forme de distribution de produits régionaux et travaille dans la perspective de création d'un centre associatif pour une économie solidaire, sociale et durable avec différents partenaires locaux au centre de Herve. Les objectifs du projet « Circuits-courts » sont les suivants :

- fournir au consommateur des produits sains et naturels, issus d'une agriculture respectueuse de l'environnement,

- organiser des circuits courts entre les producteurs de notre région et les consommateurs,
- soutenir les producteurs locaux et les aider ainsi à maintenir et recréer l'emploi en milieu rural
- établir des liens de confiance directs entre producteurs et consommateurs quant à la qualité des produits, les conditions de production et la justesse des prix<sup>1</sup>

Le terme de circuit-court est expliqué à l'assemblée. Il s'agit d'un circuit de distribution dans lequel intervient maximum un intermédiaire entre le producteur et le consommateur. Les avantages de ce système tels que la qualité des produits et la création de liens sociaux sont mis en avant. Les inconvénients comme le prix élevé ou la disponibilité plus aléatoire des produits sont également abordés. L'accent est mis sur l'importance de sensibiliser et d'impliquer le public à cette alternative au commerce traditionnel.

Li Cramignon fait office d'intermédiaire entre producteurs et consommateurs. Les produits sont disponibles au magasin de l'asbl à Herve et des commandes sont livrées dans des points de dépôts gérés par des Groupes d'Achat en Commun (GAC) ; un formulaire étant envoyé chaque semaine à une mailing liste d'environ 700 personnes. Le produit « panier » est un produit d'appel mais n'est pas l'essentiel des commandes. L'asbl collabore également avec des communes, notamment à Pepinster avec le potager St Germain.

### **3. Présentation du projet « les compagnons de la terre »**

Mme Charles présente le projet « Les Compagnons de la terre » au sein duquel elle est active. Son souhait est de pouvoir, dans le futur, développer l'initiative sur un terrain de la commune de Trooz. « Lancée à Liège en janvier 2015, la coopérative à finalité sociale les Compagnons de la Terre (CDLT) entend donner sa chance à un nouveau modèle de production agricole plus collectif et respectueux de la Terre et des êtres humains. L'agriculture pratiquée se base sur les principes de l'agroécologie et, au-delà de sa fonction nourricière première, elle vise à préserver les ressources naturelles, assainir les écosystèmes, et restaurer la biodiversité. Tout comme le réseau et la dynamique Ceinture aliment-terre liégeoise [CATL], dont elle est issue, la coopérative mise sur l'action collective et coordonnée, de même que sur la valorisation des talents de tous ceux qui prennent part à son projet (coopérateurs, producteurs associés, bénévoles, scientifiques, partenaires,...). »<sup>2</sup>

La coopérative a pour objectif de pouvoir proposer 70 % du panier du ménage (légumes, viande, céréales, pain, fruits, etc.) constitué exclusivement de produits locaux. Ceux-ci sont actuellement distribués par paniers et par autocueillette. Ils pourraient également alimenter un GAC. Les coûts réduits par rapport au bio classique permettent de toucher un public plus large. Fonctionnant actuellement grâce au volontariat, le souhait est de développer de l'emploi localement, qu'il soit classique ou qu'il soit intégré à un projet de réinsertion. L'objectif actuel est la création de 20 emplois d'ici 2019. La volonté est d'impliquer le citoyen, notamment en lui permettant de devenir coopérateur.

---

<sup>1</sup> [www.nosracines.be](http://www.nosracines.be)

<sup>2</sup> [www.cdlt.be](http://www.cdlt.be)

#### **4. Questions-réponses**

Les citoyens souhaitent savoir si le système mis en place par « Li Cramignon » est rentable. Mme Thouet répond que l'objectif de l'asbl n'est pas la rentabilité, mais le soutien aux agriculteurs. Li Cramignon fonctionne actuellement avec des subsides et des bénévoles. La marge sur les produits est située entre 25% et 30% contre 60% pour les épiceries plus traditionnelles.

Une interrogation est émise quant à la concurrence déloyale que pourrait être cette structure face à des privés non subsidiés qui se lanceraient dans cette activité. Selon Mme Thouet, la place disponible pour ce type de commerces est loin d'être saturée, les différents acteurs seraient plus complémentaires que concurrents. Par ailleurs, un participant souhaite savoir si le magasin fournit également des restaurateurs. Malheureusement, on observe souvent que le prix est un frein et qu'en conséquence, ils ne se sont pas montrés intéressés.

En ce qui concerne la question des invendus, le travail en circuits-courts en génère peu. Il s'agit même d'une alternative qui, en mettant en contact producteurs et consommateurs permet d'obtenir une production la plus adaptée possible à la demande. Le problème majeur est la production des mois de juillet et août qui est abondante à une période où de nombreuses personnes sont en vacances. Ce problème peut être résolu par la transformation des produits, la participation à des marchés ou encore la promotion vers le secteur touristique.

Les participants souhaitent également être informés sur l'éventail de produits minimum qui doit être proposé pour rendre le système intéressant. Li Cramignon travaille avec une cinquantaine de producteurs mais il est possible de travailler avec un nombre moins important. L'important est de varier les produits avec des légumes, mais également des produits laitiers, des céréales, du miel, etc. L'asbl collabore également avec Oxfam et des producteurs de l'étranger, notamment pour les agrumes. Actuellement, l'assortiment constitué d'environ 1000 produits est principalement alimentaire, mais pourrait s'étendre à des produits d'artisanat.

Un participant demande si l'asbl transforme des produits avant de les vendre et un autre souhaite savoir si les produits proposés sont Bio. Le magasin ne bénéficie actuellement pas des infrastructures et de la reconnaissance de l'AFSCA pour effectuer le travail de transformation des produits. Quant à la nature des produits, Mme Thouet explique qu'ils sont issus d'une agriculture sans pesticides et qu'ils ne bénéficient pas toujours du label Bio. Les fromages sont pour certains issus de l'agriculture classique, mais ils sont tous artisanaux.

Un citoyen rappelle que des producteurs possèdent un point de vente sur leur lieu de production. Il suggère que ceux-ci puissent être un dépôt pour d'autres produits locaux.

Enfin, les avantages et inconvénients des statuts des deux associations représentées, asbl et coopérative, sont brièvement débattus.

## **5. Réflexion sur les actions et projets à mener**

M. De Walque propose, notamment via le document ci-joint, qu'un registre communal des producteurs locaux soit créé et qu'il soit disponible sur le site Internet de la commune ainsi que dans le registre des Circuits-courts de la Province de Liège. Ce projet pourrait être mis en œuvre par la commune et les participants. Il suggère également qu'il soit tiré avantage de l'appui renforcé prévu au budget provincial pour les circuits-courts.

Des projets à mettre en place sur la commune de Trooz sont ensuite abordés. D'une part la création d'un GAC est évoquée. Cela permettrait aux citoyens de Trooz de se fournir plus facilement en produits issus d'un circuit-court et favoriserait la commercialisation des produits locaux. D'autre part, une réflexion concernant l'acquisition foncière sur la commune en vue de la dédier à l'agriculture responsable.

En ce qui concerne les GAC, diverses possibilités sont envisagées. Li Cramignon pourrait se charger de l'ensemble des étapes préalables à la distribution : prise de commandes via Internet, acquisition des marchandises, confection des paniers, livraison au point de retrait et gestion financière. Les citoyens et la commune auraient à mettre à disposition un local muni d'un frigo et une personne relais devrait être désignée au sein du GAC. Des produits complémentaires issus de la production locale pourraient également être retirés à ce point de vente (miel, poulet, chocolat locaux). Une autre possibilité serait de mettre en place un GAC indépendant et propre à la commune. Afin de réfléchir à cette dernière possibilité, le souhait de l'assemblée est de rencontrer d'autres personnes qui ont l'expérience de la mise en place d'un tel réseau. Le GAC de Jalhay est évoqué ainsi que l'inter-GAC de l'asbl Le Beau-mur ([www.beaumur.org](http://www.beaumur.org)). Madame Thouet renseigne également le Réseau des consommateurs responsables (RCR) qui est une source d'information riche pour la thématique des alternatives de consommation ([www.asblrcr.be](http://www.asblrcr.be)). Dans l'éventualité où un GAC serait créé, la possibilité de travailler en collaboration avec le potager St-Germain de Pepinster est évoquée.

Les citoyens s'interrogent sur la durée de vie de ce type de projet. Mme Thouet explique que c'est très variable. Certains groupes restent très actifs, notamment par l'organisation d'activités annexes. Elle rappelle également l'importance d'un coordinateur investi.

Il est convenu qu'une prochaine réunion soit consacrée à la création d'un GAC. L'objectif de la réunion sera de convenir si un tel projet sera mis en place et sous quelle formule. Le GREOA conviera des acteurs ayant mis en place leur propre système de GAC et ayant donc une expérience concrète des avantages, inconvénients et difficultés qu'ils peuvent présenter. Cette réunion rassemblera les citoyens désireux de s'investir dans le projet, un appel à la population devra être effectué. Une communication efficace devra donc être mise en place via les réseaux sociaux, la presse communale et des affiches. Si la commune ne peut pas prendre ces coûts en charge, le GREOA relance sa proposition d'imprimer quelques affiches.

Par ailleurs, un manque de terrain à mettre à disposition des cultivateurs est diagnostiqué par les citoyens. Des pistes concernant cette mise à disposition de terres dédiées à la culture responsable et locale sont proposées. Un projet pourrait être axé vers le marketing et la promotion pour l'achat de terres. Il découle de cette réflexion une discussion concernant la

pertinence de créer une coopérative à cet effet. Il est proposé de revenir sur cette question lors d'une réunion qui lui sera consacrée. Mme Charles émet le souhait de pouvoir travailler en collaboration avec d'autres citoyens dans ses démarches de recherche de terres cultivables sur le territoire communal.

La suite du planning est abordée. Les prochaines réunions, l'une dédiée aux GAC, l'autre à l'acquisition de terres auront lieu en 2016. Les dates seront fixées prochainement et les membres en seront tenus informés. Un citoyen émet le souhait que lors d'une prochaine réunion plénière, les projets soient abordés sous deux angles distincts. D'une part les actions menées à court termes par les citoyens et la commune et d'autre part les projets qui feront l'objet d'une fiche dans le PCDR.

La réunion de clôture à 22h10.